



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'accès aux services de santé mentale des provinces mal noté par les Canadiens

Le 21 mars 2023 (OTTAWA)—En interrogeant les résidents canadiens qui ont eu recours à des services de santé mentale au cours de la dernière année, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) a constaté que les provinces ont reçu une note d'échec pour ce qui est de l'accès aux professionnels de la santé mentale.

« Il est très inquiétant de savoir que près de la moitié (47 %) de tous les répondants ont donné aux provinces une note d'échec, a déclaré Ellen Cohen, coprésidente de l'ACMMSM. Maintenant, plus que jamais, nous avons besoin d'un accès opportun et inclusif aux services de soins de santé mentale. Il ne peut y avoir de santé sans santé mentale. »

L'enquête a également révélé que :

- Seulement **23 %** des personnes interrogées pensent que les services de santé mentale répondent à leurs besoins.
- **12 %** ont eu recours à un service de santé mentale ou de toxicomanie au cours de l'année écoulée. Parmi eux, **70 %** ont pu accéder aux services qu'ils souhaitent et **69 %** sont confiants dans leur capacité à s'orienter dans le système de santé mentale.
- **91 %** des répondants estiment qu'ils ne devraient pas avoir à attendre plus d'un mois pour obtenir des soins de santé mentale, 39% estimant que les temps d'attente ne devraient pas dépasser une semaine.
- **89 %** sont favorables à l'établissement de normes, de points de repère ou de lignes directrices pour les temps d'attente.
- Une majorité écrasante estime que les gouvernements fédéral (**81 %**) et provinciaux (**89 %**) doivent augmenter la disponibilité des prestataires de soins de santé mentale afin de garantir un accès rapide aux soins.

« Les gens ne reçoivent pas les soins dont ils ont besoin et cela doit changer, a déclaré la Dre Kim Hollihan, coprésidente de l'ACMMSM. Il est clair que tous les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour améliorer et élargir l'accès aux services de santé mentale et de toxicomanie en temps opportun dans l'ensemble du pays. »

L'ACMMSM demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de s'assurer qu'une partie importante des 196 milliards de dollars de financement de la santé annoncés récemment par le gouvernement fédéral soit investie dans

CAMIMH MEMBERS

Association canadienne de counseling et de psychothérapie

Association canadienne de psychothérapie médicale

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Association canadienne pour la prévention du suicide

Association canadienne pour la santé mentale

Association des psychiatres du Canada

Association médicale canadienne

Collège des médecins de famille du Canada

Community Addictions Peer Support Association

Consortium canadien d'intervention précoce pour la psychose

Fédération Canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale

National Initiative for Eating Disorders

Réadaptation psychosociale Canada

Réseau national pour la santé mentale

Société canadienne de psychologie

Société canadienne de schizophrénie

l'amélioration et l'élargissement de l'accès aux programmes, aux services et aux mesures de soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie. Bien que le gouvernement fédéral n'ait pas tenu sa promesse d'instaurer un Transfert canadien en matière de santé mentale de 4,5 milliards de dollars, l'ACMMSM croit fermement que les provinces et les territoires doivent être tenus responsables de ces investissements et de leur impact sur le terrain.

L'ACMMSM est impatiente de travailler avec tous les paliers de gouvernement et d'autres intervenants pour améliorer l'accès en temps opportun aux programmes, services et mesures de soutien en santé mentale et en toxicomanie financés par l'État. Notre santé mentale est importante.

En tant que l'une des principales alliances nationales pour la santé mentale au Canada, l'ACMMSM continue de plaider vigoureusement en faveur de la parité de financement entre les soins de santé mentale, les soins de santé liés à l'utilisation de substances et les soins de santé physique. En juin 2021, l'ACMMSM a publié [De l'ombre à la lumière... Atteindre la parité d'accès aux soins entre la santé mentale, la toxicomanie et la santé physique](#), détaillant les mesures législatives que le gouvernement fédéral peut prendre pour adopter une nouvelle *Loi sur la parité des soins en santé mentale et en toxicomanie pour tous*.

Pour consulter les résultats complets de l'enquête, veuillez visiter notre site web à l'adresse suivante : camimh.ca.

-30-

Fondée en 1998, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) est une alliance d'organisations nationales de santé mentale composée de prestataires de soins de santé et d'organisations représentant les personnes atteintes de maladies mentales, leurs familles et leurs soignants. L'ACMMSM a pour mandat de veiller à ce que la santé mentale soit inscrite à l'ordre du jour national afin que les personnes ayant une expérience vécue de la maladie mentale et leurs familles bénéficient d'un accès approprié aux soins et au soutien.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Barbara Barrett | 343-998-8906
barbara@impactcanada.com